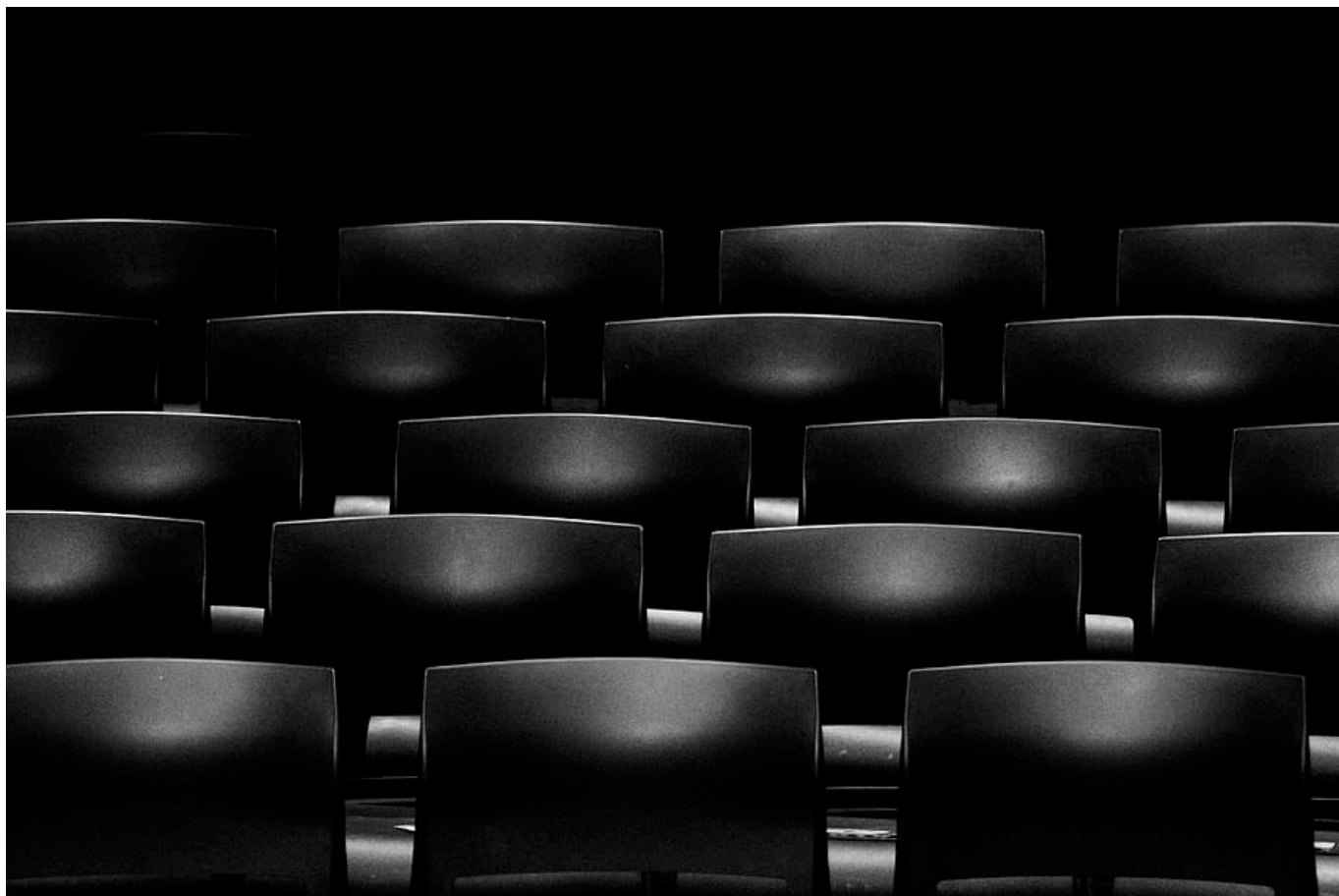




L'Odia Normandie (Office de diffusion et d'information artistique) a pris des mesures exceptionnelles pour accompagner autant les structures culturelles que les compagnies lors de la crise sanitaire due à la propagation du covid-19.

Les premiers chiffres commencent à tomber et font frémir. Entre le 13 mars et la fin du mois d'avril, ce sont 527 dates annulées pour les compagnies, les groupes et les bureaux de productions et 419 pour les lieux de diffusion en Normandie. Des chiffres qui sont le résultat d'une enquête menée par l'Odia Normandie auprès des acteurs et actrices culturels de la région. Le 26 mars, l'office avait déjà collecté des réponses à son questionnaire auprès de 67 équipes artistiques et 27 structures. Ce qui permet de dresser un premier état des lieux.

527, c'est en moyenne presque 8 représentations annulées pour chaque équipe. Comment alors envisager l'avenir ? 39 % des compagnies estiment qu'elles sont en danger sur le long terme, 9 % dans l'immédiat. 21 % s'interrogent encore et 31 %

pensent traverser la crise. Quant aux lieux de diffusion, ils comptent chacun en moyenne 15 dates en moins. La plupart, 58 %, cherchent encore la bonne formule. Une représentation est un cas particulier. 46 % n'ont pas eu d'autre choix que d'annuler et optent pour le paiement de tout ou partie des frais déjà engagés. 38 % ont réussi à reporter des représentations et 30 % ont décidé un ou des reports avec le paiement dans la totalité ou en partie des frais déjà engagés.

Plusieurs scénarios

L'Odia Normandie qui accorde chaque saison des aides à la diffusion aux compagnies et aux structures façonne également son maillon dans la chaîne de solidarité. Il est concerné par cette série d'annulations puisqu'il a engagé pas moins de 90 000 € sur cette période, allant du 13 mars à fin avril. Aujourd'hui, l'office s'est fixé un objectif. *« Les compagnies ne doivent pas être les seules à supporter cette crise »*, martèle Caroline Lozé, directrice de l'Odia Normandie.

L'Odia Normandie a pris plusieurs mesures pour venir en aide aux lieux et aux compagnies. Plusieurs scénarios ont été établis. Pour un seul d'entre eux, une annulation simple, l'aide accordée par l'Odia est supprimée. En revanche, elle est maintenue si la structure annule la représentation, en raison d'une impossibilité de report, et verse à la compagnie le montant du contrat de cession et les frais. Elle l'est également en cas de report et revalorisée si les dates sont reportées et si la salle prend en plus en charge les frais déjà engagés.

Pour les équipes artistiques qui avaient des tournées hors de la région, l'Odia Normandie confirme son enveloppe pour les représentations reportées les prochaines saisons et celles annulées, sans possibilité de report. L'office peut enfin prendre en charge une partie des frais déjà dépensés pour des dates annulées et reportées.

Autre aide : l'Odia Normandie met en place des réunions interactives sur le web pour répondre à toute question, notamment juridique. *« Tout le monde est perdu »*, constate Caroline Lozé. *« Le plus difficile : tous sont dans l'expectative. Il n'y a pas réponse sur la fin du confinement. C'est compliqué d'envisager un avenir, notamment pour les productions à venir »*. Les représentations sont annulées. Comme les répétitions. Ce qui remet en cause de nombreuses créations.

Infos pratiques

- Renseignements complémentaires sur www.odianormandie.com

[Revenir au dossier](#)